

# École Une révolution nécessaire

CNT-FTE

# École **une révolution nécessaire**

Entretiens avec des militants CNT  
de la fédération des Travailleuses  
et travailleurs de l'Éducation

Coordination et entretiens  
Grégory Chambat



Éditions  
CNT

Région parisienne

Éditions CNT de la Région parisienne

IL ÉTAIT UNE FOIS...



*Au début des années 1990, alors que la CNT Éducation se construit peu à peu, le syndicat de Lille apparaît comme une référence, par sa taille, son activité et surtout sa crédibilité syndicale.*

*D'ailleurs, en décembre 1995, il fut la première des structures CNT à intégrer une intersyndicale régionale.*

*Pour amorcer ce voyage au sein de la « fédé éduc », nous avons rencontré Eric Dussart, professeur des écoles à Villeneuve-d'Ascq (près de Lille), afin de revivre, à travers son cheminement personnel, les débuts de la CNT dans l'éducation.*

– Moi, je croyais que tu avais toujours été à la CNT ! En fait, c'est un peu plus compliqué que cela ?

\* – J'ai 47 ans. J'ai commencé à militer à l'âge de 16 ans, lorsque j'étais lycéen, et j'ai participé en 1978 à Valenciennes à la création d'un groupe communiste libertaire affilié à la FA. Arrivé à Lille, en 1980, je me suis syndiqué à la CNT en tant que travailleur social et culturel en formation. Mais, en 1983, la CNT a disparu du paysage lillois faute de militants actifs. Déçu par le caractère exclusivement idéologique de certains syndicats de la CNT de cette époque (même si ce n'était pas le cas à Lille), je n'ai pas cherché à contrecarrer cette disparition. Devenu salarié d'un centre social à Roubaix, j'ai alors renoncé à tout engagement syndical, préférant m'investir sur le plan militant dans l'implantation locale de la FA, dans l'animation de « La voix sans maître » sur Radio Campus et dans la gestion d'une librairie associative

\* Date de cet entretien : mars 2008 .

en collaboration avec la Libre Pensée. En 1986, je suis devenu instituteur. J'ai adhéré pendant un an au SNI-PEGC (un syndicat de la FEN, ancêtre du SE-Unsa et du SNUipp-FSU) et j'ai milité au sein du courant École émancipée. Ensuite, attiré par le caractère interprofessionnel et l'aura anti-hiéarchique du SGEN-CFDT, j'ai rejoint ce syndicat. Je l'ai quitté quelques mois plus tard suite à l'affaire des « 7 postiers de Lezennes » (des délégués syndicaux d'un centre de tri postal de la métropole lilloise sanctionnés par la direction de la CFDT pour avoir pratiqué l'unité d'action avec la CGT, contrairement aux directives de leur organisation).

Parallèlement, j'ai participé à la fondation du Centre culturel libertaire Benoît Broutchoux, à l'aménagement de ses locaux, à sa gestion et à son animation (organisation par exemple de plusieurs conférences-débats sur les pédagogies émancipatrices, le syndicalisme révolutionnaire, l'autogestion, etc.). En 1988, j'ai participé à la création d'une coordination régionale des personnels de l'éducation et à la grève reconductible contre le projet de loi d'orientation de Lionel Jospin (alors ministre de l'Éducation nationale). À l'issue de cette lutte, je me suis à nouveau posé la question de l'engagement syndical. Tenté un moment par la création d'un syndicat de lutte autonome (à l'image de ce qui existait dans d'autres secteurs professionnels : Syndicat de lutte des travailleurs d'Usinor à Dunkerque – dont j'étais allé interviewer des militants pour une émission de radio et que je connaissais donc un peu –, Syndicat démocratique des banques à Paris, Syndicat autogestionnaire des PTT à Lyon, etc.), j'ai finalement proposé à quelques camarades de l'ex-coordination régionale des personnels de l'éducation de reconstruire la CNT à Lille.

À partir de 1995, j'ai progressivement abandonné tous mes engagements précédents et je me suis exclusivement consacré à la CNT, à son syndicat de l'Éducation bien sûr, mais aussi à son développement interprofessionnel (mise en place de l'union locale interpro de Lille) et à son implantation régionale (aide à la création de syndicats à Dunkerque, Boulogne, Calais, Béthune, Valenciennes... et participation à la création d'une union régionale interpro du Nord-Pas-de-Calais).

**– Un double cheminement, idéologico-culturel et purement syndical. Pourquoi ces deux facettes ? On dirait que « l'idéologique » est une sorte de repli et que le syndical se suffit à lui-même. Je me trompe ?**

– Mon choix de ne pas être syndiqué de 1983 à 1988 s'explique plus par un désappointement vis-à-vis de ce qui se passe alors dans le mouvement syndical que par un repli idéologique délibéré. En effet, la marge de manœuvre

de l'École émancipée est de plus en plus réduite au sein de la FEN. La direction de la CFDT exclut des syndicats entiers dans le secteur santé-social et dans celui des PTT ; les militants parisiens du SGEN étant eux-mêmes dans le collimateur. La CGT est toujours sous le contrôle du PC. La CNT n'existe plus à Lille. Quant aux syndicats autonomes alternatifs, ils n'arrivent pas ou ne veulent pas se regrouper.

Parallèlement, c'est la grande époque des « coordinations » et cette forme d'organisation a de quoi me séduire, même si je n'en deviens pas un inconditionnel, étant conscient de ses défauts (manipulation des groupes gauchistes et/ou corporatisme) et restant persuadé que l'organisation syndicale a un rôle spécifique à jouer (capitalisation de l'action collective, permanence de l'organisation hors période de lutte, solidarité et réflexion interprofessionnelles, etc.). Bref, si je continue à m'investir au sein du mouvement social (comme par exemple dans la coordination régionale des personnels de l'éducation en 1988), c'est *wait and see* en ce qui concerne le choix d'une orga syndicale !

Concernant mon implication de 1987 à 1998 dans le Centre culturel libertaire Benoît Broutchoux (CCL), elle ne peut pas non plus être décrite comme un repli. Tout d'abord parce que ce centre a été conçu dès sa création comme une structure non dogmatique devant permettre une ouverture au-delà des milieux anars traditionnels. D'ailleurs, le CCL est devenu très vite une association indépendante de la FA. Des structures n'ayant aucun rapport avec l'idéologie libertaire (au sens fermé ou historique du terme) en sont devenues membres à part entière. Je pense par exemple aux Flamands roses (groupe d'expression gay et lesbienne) et à l'Azadel (Association zaïroise pour un développement en liberté). À partir de ce moment-là, le nom du CCL aurait très bien pu être modifié pour devenir « centre culturel alternatif et autogéré ». D'autre part, pendant dix ans, beaucoup de conférences-débats, d'activités et de publications du CCL ont été conçues et prises en charge par des militants de la CNT. Cette implication extrêmement forte de ces derniers a renforcé le caractère non dogmatique du CCL et lui a donné un contenu social et syndical très important. Par ailleurs, à cette époque, la CNT était membre du CCL en tant qu'organisation associée ; elle y avait son siège, y tenait ses permanences et on peut dire que la CNT voyait dans le CCL la préfiguration de ce que pourrait être une Bourse du travail ou un foyer culturel syndicaliste révolutionnaire. En 1998, j'ai dû revendre les locaux que je mettais gratuitement à la disposition du CCL avec l'aide de ma compagne. Celui-ci s'est

donc mis à la recherche de nouveaux locaux, mais deux de ses composantes – la CNT et les Flamands roses (qui s'étaient tous les deux fortement développés) – en ont profité pour chercher des locaux qui leur soient propres. C'est ainsi que la CNT s'est renseignée auprès de la mairie de Lille pour accéder à la Bourse du travail et que, suite au refus de la CGT, de la CFDT et de FO, elle a loué un local (baptisé Maison des syndicats CNT) au 1, rue Broca à Lille. Aussitôt après, une bibliothèque est montée et des projections-débats sont mises en place.

L'action culturelle de la CNT s'amplifie ensuite avec l'organisation en 2002, 2004 et 2006 d'un salon du livre intitulé Écriture en action. Bref, pour en revenir à ta question, mon cheminement de 1987 à 1998 a suivi le développement de la CNT. À aucun moment, il n'y a eu coupure entre mon engagement syndical et mon engagement idéologico-culturel, même si celui-ci se fait exclusivement depuis 1998 sous le label CNT et même si mes références idéologiques sont aujourd'hui plus larges qu'auparavant.

**– Cela fait de nombreuses années que tu milites dans l'éduc. Peux-tu nous rappeler l'histoire de la CNT dans ce secteur ? La façon dont tu as suivi cette évolution ?**

– Quand j'ai commencé à militer à la CNT, les secteurs éducation et santé-social faisaient partie de la même fédération. À Lille, depuis sa création en septembre 1979, le syndicat regroupait ces trois secteurs professionnels dans la même structure locale. Il ne s'agissait pas, à l'époque, en tout cas à Lille, d'un regroupement destiné à pallier notre faiblesse numérique. Ces trois secteurs d'activités nous paraissaient connexes malgré la spécificité des formations initiales. Cette structuration correspondait vraiment à la conception que nous avions de nos métiers respectifs, aux « valeurs » qui leur sont communes, aux passerelles très concrètes qui existent entre eux sur le plan de l'activité professionnelle, à la similitude des tâches exercées par les uns et les autres, voire à leur imbrication.

Quelques exemples... Sous le vocable « éducateur », on trouve les éducateurs spécialisés mais aussi des professeurs d'école détachés dans les établissements de l'aide à l'enfance ou du ministère de la Justice, d'anciens professeurs de l'enseignement technique qui encadrent des handicapés physiques ou mentaux dans les centres d'aide par le travail. On trouve aussi les éducateurs de jeunes enfants dont le travail ne peut être catégoriquement rapporté au domaine éducation, santé ou social, tant la tâche qui leur est confiée varie en fonction du poste occupé. De même, le statut profes-

sionnel ne permet pas de classement valable entre les travailleurs sociaux puisque les assistants de service social, les éducateurs spécialisés, les conseillères en économie sociale et familiale, etc., peuvent professer dans des classes préparant au bac ou dans des écoles de formation comme cela est également le cas pour les moniteurs paramédicaux. On peut également évoquer le cas des secrétaires médico-sociales qui sont amenées à travailler soit en hôpital, soit dans le secteur social. Quant aux médecins responsables de service dans les CHU, ils sont à la fois médecins, chercheurs et pédagogues. À Lille, cette interpénétration entre la santé, le social et l'éducation a été très forte, de la création du syndicat à sa disparition début 1983. En 1988, lorsque la CNT s'est reconstruite sur Lille, le syndicat n'a pas retrouvé immédiatement cette forme de structuration.

Mais, progressivement, un regroupement intersectoriel s'est à nouveau opéré, le syndicat allant même jusqu'à intégrer en son sein un quatrième secteur professionnel : le secteur culture. Sur le plan national, le développement du secteur éducation a eu pour conséquence en 1997 la création d'une fédération spécifiquement éducation. Certains auraient pu craindre une dérive corporatiste. Mais cette évolution était nécessaire et elle ne m'a pas inquiété, car non seulement l'éducation est un domaine très vaste, mais la FTE a choisi également de s'organiser en interne de manière totalement anticorporatiste. De plus, je savais que la fédé continuerait à travailler étroitement avec les autres secteurs professionnels de la CNT, que ce soit sur les plans local, fédéral ou confédéral. L'histoire récente de la fédé n'a pas démenti mes prévisions (cf. les liens entre la FTE-CNT et les travailleurs sociaux de la CNT en ce qui concerne par exemple la lutte contre les EPM – établissements pénitentiaires pour mineurs – ou contre le projet de loi Sarkozy sur la prévention de la délinquance ; cf. également le numéro commun entre la revue de la FTE, *N'autre école* et *Un autre futur*, la revue de la fédé communication-culture-spectacle).

En ce qui concerne le développement qualitatif de la fédé (je pense notamment à ses publications et à son organisation interne), il est formidable et très encourageant. Un grand bravo à tous les camarades qui, de près ou de loin, ont contribué à ce développement ! Une pensée aussi pour nos « anciens », à ceux qui ont construit les fondations, à ceux qui ont maintenu la flamme dans les années 1960 et à ceux qui, plus récemment, n'ont pas baissé les bras à une époque où reconstruire une organisation syndicaliste révolutionnaire était loin d'être évident. Et pour terminer un regret : que trop de camarades aient choisi de nous quitter en route, désireux d'aller voir ailleurs « si l'herbe était plus verte » !

— Pour revenir sur ces premières années, quand tu arrives en 1980 à la CNT, quelle est sa situation, quel est son travail dans l'éducation ? Je crois savoir qu'il existait au début des années 1980 une « liaison » avec un petit bulletin-lettre. On m'a parlé aussi d'une résurgence de la CNT au milieu des années 1970. En as-tu entendu parler ?

— Mes souvenirs de 1980 sont un peu vagues car je venais d'arriver à la CNT et je n'étais absolument pas investi sur le plan national. Je me souviens qu'à Lille il y avait plusieurs étudiants (dont certains étaient surveillants en collège), un assistant social, deux éducateurs spécialisés, une infirmière, un instituteur, des profs du second degré...

Le travail effectué par le Syndicat santé-social-éducation était de type syndical, très documenté, très sérieux. Je crois me souvenir que la CNT avait présenté une liste aux élections de CA dans un collège de la région lensoise. D'autre part, les adhérent(e)s avaient une réflexion poussée sur la façon d'exercer leur métier, sur les enjeux de l'action sociale, sur la pédagogie (un camarade de Villeneuve-d'Ascq travaillait notamment dans une école « ouverte » avec des membres du GFEN), etc. Le syndicat était également très actif dans le soutien aux objecteurs et insoumis. En effet, à cette époque, deux adhérents de l'union locale CNT de Lille venaient de se faire emprisonner pour « insoumission au service national » et le combat antimilitariste était une des priorités de l'UL interpro.

En ce qui concerne le bulletin que tu évoques, je me souviens avoir eu entre les mains en 1980 une publication éditée par le Syndicat éducation de Toulouse et intitulée *Le Courrier de l'éducation libertaire*. La parution de ce bulletin a cessé quelque temps après (pour des raisons que j'ai oubliées). En septembre 1982, le syndicat de Lille a repris le titre et lancé une nouvelle formule. Comme je n'ai retrouvé qu'un seul numéro dans mes archives et que la CNT a disparu début 1983 de la scène lilloise, il est probable que cette nouvelle série n'a pas dépassé le n° 1.

Concernant la résurgence de la CNT dans le milieu des années 1970, je n'en ai pas entendu parler lorsque j'ai adhéré en 1980. En revanche, trois ans auparavant, j'avais suivi de près la renaissance de la CNT espagnole après la mort de Franco.

— Quand tu remontes la CNT en 1988, pourquoi réactiver cette structure ? Qu'est-ce qui avait changé dans et en dehors de la CNT pour te remotiver ? Et est-ce que les animateurs de cette coordination régionale des personnels de l'éducation ont été faciles à convaincre ? Quel était le profil

des premiers adhérents, comment percevaient-ils la renaissance de la CNT dans notre secteur ?

— En 1988, la fin de la lutte contre la loi d'orientation Jospin (alors ministre de l'Éducation) et la dissolution de la coordination régionale des personnels de l'éducation à laquelle j'avais participé activement m'ont donné envie de renouer avec un engagement syndical, afin de continuer le combat et de permettre l'organisation de ce combat « dans la durée ». D'autre part, à cette époque, le paysage syndical était en train de changer et j'ai abandonné toute illusion sur la possibilité de faire bouger de l'intérieur les syndicats majoritaires (idée qui m'avait séduit en 1986 et 1987).

Suite aux exclusions massives qui ont eu lieu à la CFDT, de nouvelles structures voient le jour, rejoints progressivement par des personnes non syndiquées auparavant. C'est ainsi qu'apparaissent une fédération SUD (Solidaires unitaires démocratiques) dans le secteur des PTT et une fédération CRC (Construire rassembler coordonner) dans le secteur santé-social. Parallèlement, de nouveaux syndicats autonomes de lutte sont créés (à Air Inter par exemple ou en Corse avec la naissance du STC).

Quant à la CNT, son implantation — récente mais massive — chez les nettoyeurs du métro à Paris prouve qu'elle peut représenter une alternative crédible. Bref, plusieurs milliers de personnes sont en train de franchir le pas et de s'organiser en dehors des syndicats institutionnels (même si certains militants de SUD-PTT et du CRC-santé sociaux n'ont pas encore abandonné l'idée de réintégrer la CFDT). Avec plusieurs militants de l'ex-coordination régionale des personnels de l'éducation (non-syndiqués, ex-syndiqués à la CNT et syndiqués au SGEN-CFDT, au SNI-PEGC et au SNES), je pense que nous pouvons exploiter la dynamique engendrée par la lutte contre le plan Jospin, lutte dans laquelle les syndicats majoritaires ont montré leurs limites. Nous lançons donc un appel intitulé *SUD ou CNT... un syndicat de l'éducation, pour quoi faire ?* (*nota bene* : à cette époque, SUD éducation n'existe pas encore, ni à Lille ni ailleurs). Parmi nos impératifs : que ce nouveau syndicat fasse tout pour mettre en place des relations étroites avec les parents et les élèves, qu'il soutienne l'auto-organisation du mouvement social, qu'il soit prêt à se confédéraliser (ou, à défaut, qu'il s'inscrive dans une démarche interprofessionnelle). Dans cet appel, l'adhésion éventuelle du futur syndicat à la CNT est clairement évoquée : « L'adhésion à la CNT aurait le mérite de concrétiser rapidement une démarche interprofessionnelle, un attachement à certains principes éducatifs et un projet en matière de transformation sociale ; le nombre d'adhérents à la CNT et le caractère

idéologique marqué de cette organisation pouvant néanmoins constituer un obstacle pour certains d'entre nous. » Finalement, cet appel n'aura pas vraiment l'écho escompté. La dynamique engendrée par la lutte contre le plan Jospin est retombée et la plupart des collègues que nous avions réussis à entraîner dans notre sillage dans le cadre de cette lutte ne manifestèrent d'intérêt ni pour l'une ni pour l'autre des solutions proposées. Quelque temps après, la quasi-totalité des signataires de l'appel – rejoints tout de même par une dizaine d'autres personnes – décide de créer un syndicat affilié à la CNT.

**– Et toi, comment perçois-tu cette évolution depuis 1980, depuis 1988, depuis 1995 ?**

De 1980 à 1988, le paysage syndical a beaucoup évolué et, à la fin des années 1980, de nouvelles perspectives s'offrent à la CNT. D'autre part, la faillite de la « gauche » au pouvoir (et la dérive et/ou la stratégie sclérosée de certaines organisations d'extrême gauche) renforce l'espoir qu'un syndicat révolutionnaire comme la CNT peut représenter. Les luttes auxquelles la CNT participe renforcent sa crédibilité. La création de plusieurs sections d'entreprise lui permet de se présenter aux yeux des salariés comme un « vrai » syndicat... En 1993, la scission qu'elle connaît au niveau national (et qui provoque le départ d'un courant dogmatique et exclusivement idéologique) lui permet de renforcer sa cohérence interne et de consacrer toute son énergie à son organisation, à son implantation sur les lieux de travail, aux luttes sociales...

En 1995, le mouvement contre le plan Juppé sur les retraites lui donne l'occasion de participer à de nombreuses AG unitaires et de descendre dans la rue de manière extrêmement visible.

Dans le Nord-Pas-de-Calais comme ailleurs, ses effectifs grossissent, son développement qualitatif se poursuit. Bref, une évolution positive qui, malgré les freins liés au problème de la loi sur la représentativité syndicale (qui handicape son implantation et son développement), lui a permis d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

**– Comment présenterais-tu la CNT ? Son action, son fonctionnement et ses projets ?**

– La CNT ? Un foyer de réflexion culturelle et sociale, une école intergénérationnelle et d'éducation mutuelle, un outil au service des luttes, une structure anticorporatiste, non dogmatique et pluraliste, dans laquelle je me suis enrichi sur le plan humain, syndical et politique, une organisation qui,

malgré sa taille et en dépit des difficultés inhérentes à toute forme de militanthisme, me permet d'agir concrètement et efficacement tout en restant fidèle à mes idées...

**– Que des louanges ! Des défauts quand même ?**

– Une difficulté chronique à faire tourner les mandats, à trouver des adhérent(e)s acceptant de les prendre en charge... Une tendance de certains camarades à quitter l'organisation au bout de quelques années de militanthisme. Un manque de rigueur, parfois, dans la préparation des actions ; une tendance à se complaire parfois dans un folklore passéiste, à se raccrocher à des mythes ; une tendance (en période de reflux des luttes ou face à certaines difficultés) à un repli sur soi, style « seuls contre tous »...

**– Comment décrirais-tu ton travail militant et syndical au sein de la CNT et en particulier dans la Fédé éduc ?**

– Depuis vingt ans, j'ai goûté à presque tous les mandats locaux et régionaux de la CNT (secrétariat intérieur et extérieur, trésorerie, archives, administration des listes et des sites Internet, suivi du matériel informatique, gestion du matériel de propagande...), et cela aussi bien pour le Syndicat santé, social, éducation, culture (SSEC) du Nord que pour l'union locale de Lille ou l'union régionale 59/62.

D'autre part, comme beaucoup de militants CNT, j'ai maquetté, imprimé, plié et mis sous enveloppe diverses publications. J'ai collé des affiches, distribué des tracts, construit des étagères, animé des débats et des formations. J'ai fabriqué des banderoles, parlé à la radio, participé à des intersyndicales, des AG, des congrès et des conférences de presse. J'ai beurré des sandwichs, vendu des livres, tenu des permanences, animé la sono du syndicat dans les manifs. J'ai occupé des locaux, « négocié » avec quelques « patrons », informé et défendu mes collègues de travail, discuté avec des parents d'élèves, développé des pratiques émancipatrices et autogestionnaires avec mes élèves. Bref, un tas de choses... parfois ingrates mais ô combien utiles ! Des choses que, pour certaines d'entre elles, je continue à faire ponctuellement ou régulièrement.

Sur le plan confédéral, j'ai occupé deux mandats (gestion du bulletin intérieur, puis gestion des listes Internet). Quant à la FTE, je n'ai jamais eu le plaisir d'y assurer un mandat (hormis l'animation d'une formation fédérale sur la « carte scolaire », mais il ne s'agissait pas à proprement parler d'un mandat). Un jour peut-être...

– Quel souvenir, anecdote, événement, expérience, lutte... résume le mieux ton engagement ?

– Je me souviens en 1979 de la ville de Denain (près de Valenciennes) noyée de gaz lacrymogène et quadrillée par les CRS venus mater la révolte des sidérurgistes d'Usinor. Je me souviens de ma grand-mère qui, après avoir découvert mon engagement politique, m'a appris que mon grand-père (décédé lorsque j'étais enfant) avait milité dans le mouvement libertaire et qu'Onnaing (la petite ville du Valenciennois dans laquelle je vivais à l'époque avec mes parents) avait connu une intense activité révolutionnaire jusqu'en 1936. Je me souviens de ce slogan peint sur le mur de la prison de Valenciennes et paraphrasant Proudhon : « Le capitalisme, c'est le vol... Les voleurs sont dehors ! », qui me valut une condamnation au tribunal correctionnel. Je me souviens de ma première manif à Paris contre l'extension du camp militaire du Larzac. Je me souviens, en 1988 du jour où, à Tourcoing, des camarades m'ont aidé à me transformer en « accidenté » (l'objectif étant de nous introduire avec une paire de bêquilles dans un meeting de Michel Rocard, alors Premier ministre, et de nous servir de ces bêquilles pour hisser une banderole contre la loi Jospin sur l'éducation, afin d'être visibles des caméras de télé).

Je me souviens à Lille de cette interpellation policière à l'occasion d'un collage d'affiches contre une loi restreignant le regroupement familial des travailleurs immigrés et, une fois arrivé au commissariat central, de ce flic allant chercher un drapeau rouge et noir derrière le guichet d'accueil pour me l'exhiber sous le nez en éructant : « C'est à vous cette saloperie de drapeau ? Hein, c'est à vous ? Vous, les copains des bougnoules... »

Je me souviens de mes premiers refus d'inspection et des campagnes anti-hierarchiques menées à cette occasion. Je me souviens en 1995 de mes premières participations à l'intersyndicale régionale de l'Éducation et des réactions des autres organisations syndicales face à la présence d'un représentant de la CNT<sup>1</sup>. Je me souviens de la réédition de la bande dessinée consacrée à Benoît Broutchoux (pour laquelle je me suis beaucoup investi) et de

1. Dans le secteur privé, par exemple, cinq confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC) bénéficient depuis 1966 d'une présomption irréfragable de représentativité ; c'est-à-dire qu'elles sont reconnues représentatives dans chaque entreprise sans avoir à démontrer quoi que ce soit. La CNT, quant à elle, ne bénéficie pas de la représentativité sur le plan national. Dans une entreprise, lorsque la désignation d'un délégué syndical CNT est contestée par l'employeur ou lorsque la CNT veut se présenter aux élections de DP (délégués du personnel) dès le premier tour, elle doit donc prouver sa représentativité auprès du tribunal d'instance dont dépend l'entreprise.

l'opération « Germinal, un autre regard » organisée à Lens en réaction à la sortie du film de Claude Berri réalisé à partir du *Germinal* de Zola. Je me souviens de ce jour de juin 2003, lors d'une AG de grévistes, que mon téléphone portable a sonné en pleine réunion. C'était mon inspecteur de l'époque qui me demandait de donner des devoirs à mes élèves alors que j'étais en grève depuis plusieurs semaines. « Vous tombez bien monsieur l'inspecteur, lui avais-je répondu. Je vais demander immédiatement à mes camarades ce qu'ils en pensent. Ne quittez pas, vous allez entendre leur réaction ! »

Je me souviens, à Phalempin, de cette route de campagne qui menait à un meeting d'Alain Juppé, alors Premier ministre, et que nous avons bloquée, obligeant les militant(e)s et sympathisant(e)s UMP à mettre les pieds dans un fossé boueux pour nous contourner. Je me souviens des projections de *Notre futur*, de *Land and freedom* et de *Charbons ardents* organisées par la CNT au cinéma Le Méliès de Villeneuve-d'Ascq (et de la salle comble à chaque projection !). Je me souviens de la chorale de chants de lutte à laquelle j'ai participé en juin 2003 sur la grand' place de Lille avec une camarade du SNUipp-FSU et un copain de SUD. Bref... quelques souvenirs parmi tant d'autres !

– « Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique » : que mets-tu derrière ce slogan de la CNT Éducation ?

– Ce slogan pourrait être celui de la CNT dans son ensemble. Car l'action syndicale, telle que nous l'entendons, est profondément éducative et pédagogique.

La CNT n'envisage pas de faire la révolution à la place du peuple. Elle ne lui fait que des propositions et l'invite à les faire siennes. La grande idée de notre syndicalisme, c'est la grève générale et la remise en route de l'économie et des services sous la gestion des travailleurs et de la société dans son ensemble. Cette théorie s'accompagne d'une préparation des travailleurs et de l'acquisition d'une pratique. L'un des rôles essentiels du syndicalisme est d'informer les travailleurs sur leur exploitation. Il explique les rouages économiques, le fonctionnement de la société capitaliste, la cause et le but de cette société. Cette tâche est dans une certaine mesure accomplie par les autres syndicats, mais ceux-ci limitent volontairement le champ d'explication et le passage de l'explication à la formation. Il ne suffit pas de publier des articles dans la presse syndicale ; il faut que ces articles soient discutés en section et en assemblée générale pour que tous les travailleurs s'y intéressent. Former des militants par des stages est une bonne chose, mais cette

formation doit être donnée pour être répandue parmi tous les travailleurs et non pour la constitution d'une élite tenant et préservant un savoir. Dans les syndicats se crée la société future. Tout le monde doit prendre sa part de responsabilité. Il faut que chaque travailleur n'ait plus peur, ni de la répression ni du soi-disant savoir des chefs, petits ou grands. Se revendiquer d'une révolution sociale, éducative et pédagogique, c'est préparer le changement en apprenant à faire fonctionner la société sur d'autres bases. L'efficacité de la grève générale expropriatrice et autogestionnaire pour laquelle nous luttons sera fonction de sa préparation et de sa rapidité.

En ce qui concerne la lutte syndicale que nous menons au quotidien pour la défense des droits des salariés, pour l'amélioration des conditions de travail, contre l'échec scolaire, etc., notre syndicalisme ne se distingue pas des autres syndicats (sauf dans certains cas, comme celui de l'augmentation des salaires, où nous préférons exiger des augmentations différencierées inversement proportionnelles aux salaires plutôt que des augmentations uniformes). Mais notre syndicalisme replace la revendication dans le contexte politico-économique et par rapport à son objectif révolutionnaire, renforçant ainsi la fonction formatrice de l'action revendicative. Il développe des armes spécifiques à côté des moyens de lutte légaux ou traditionnels. Il étend la revendication à tous les secteurs de la société. Là encore, notre syndicalisme a un rôle éducatif.

Pour ce qui est des moyens, notre syndicalisme ne rejette pas les méthodes de lutte classiques, mais il en utilise aussi d'autres qui lui sont propres et qui sont rejetées par les autres syndicats (affolés par l'autonomie « ouvrière ») et par l'État (qui se place sur le terrain de la loi). Face au syndicalisme institutionnel et bureaucratique, notre syndicalisme s'efforce de développer un autre pouvoir par l'organisation d'assemblées générales, de comités de grève ou d'action (dont la vie est liée à la grève ou à l'action) et par la désignation de délégués au mandat précis et impératif (toujours révocables par l'assemblée). Cette pratique autogestionnaire, c'est l'action directe, c'est-à-dire l'action des travailleurs agissant eux-mêmes sans chefs ni bureaucrates. L'action directe ne se situe pas par rapport à la violence ou à la non-violence ; ce n'est pas un synonyme pour désigner la lutte armée ; c'est la reprise de la célèbre formule de la Première Internationale selon laquelle « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». De l'action directe découlent toutes nos conceptions autogestionnaires : vision de la politique, idée générale de l'enseignement, conception de l'action sociale et de la révolution. L'action directe est non

seulement un moyen d'action basé sur l'efficacité, mais aussi et avant tout une démarche pédagogique fondée sur la prise en charge de l'individu (et du groupe) par lui-même.

**– Comment envisages-tu l'avenir du syndicat, dans et hors de l'éducation ? Quels sont les projets que tu verrais la CNT porter dans l'avenir ?**

– L'avenir de la CNT ? Sans cesse « remettre l'ouvrage sur le métier », continuer à aller de l'avant avec opiniâtreté, s'enraciner dans les boîtes en y créant des sections syndicales toujours plus nombreuses, participer – tout en gardant son autonomie et sa spécificité – à la construction d'un grand mouvement anticapitaliste (je parle de « mouvement » au sens large et dans sa dimension sociale, pas d'un « parti » tel que le voudrait par exemple la LCR), creuser et populariser son projet de société (quel que soit le nom qu'on lui donne – autogestion généralisée ou communisme libertaire –, car peu importent les mots pourvu que leur contenu corresponde à nos aspirations en matière de répartition égalitaire des richesses, de solidarité, de démocratie directe, etc.). La CNT est un outil. Tant que les raisons d'être d'un tel outil n'auront pas disparu, la CNT aura un avenir ; sous son appellation actuelle... ou sous une autre (car je ne suis pas félichiste du sigle choisi en 1946 lors de sa fondation) ; sous sa forme actuelle ou sous une autre, car toute organisation humaine doit s'adapter au monde qui l'entoure sous peine de se fossiliser ; adaptation n'étant pas automatiquement synonyme de « reniement ».

Quant à ses projets, il s'agit d'abord et « tout simplement » de continuer à soutenir les luttes qui éclatent ici et là, à les faire converger, les initier quand c'est possible. Il s'agit aussi de renforcer la diffusion de nos publications (*Le Combat syndicaliste*, *Les Temps maudits*, *Classes en lutte*, *N'Autre École...*) et notre infrastructure matérielle (matériel de reprographie performant, camionnettes « sono », locaux permettant de faire de nos unions locales de véritables centres alternatifs d'expression populaire, d'enseignement mutuel, de contre-culture, de coordination interprofessionnelle, de critique sociale, d'information et de mobilisation... à l'image de ce que pouvaient être jadis les Bourses du travail !).

Il s'agit de faire connaître et d'implanter la CNT dans les villes où elle n'est pas présente. Il s'agit de trouver des fonds pour financer nos activités, et cela de manière autonome (c'est-à-dire sans avoir à quémander des subventions auprès des pouvoirs publics). Il s'agit de continuer à réfléchir au problème que représente la loi actuelle sur la « représentativité syndicale »

qui handicape le développement de la CNT<sup>2</sup>... et de trouver des solutions ! Quelques projets parmi d'autres...

– Un conseil de lecture sur l'école ou le syndicalisme ?

– Je travaille actuellement en maternelle avec des enfants de 2 à 4 ans. Je conseille la lecture de *Maternelles sous contrôle : les dangers d'une évaluation précoce*, d'Annick Sauvage et Odile Sauvage-Déprez (édition Syros, 1998).

À propos du syndicalisme, je conseille la BD *Les Aventures épataantes et véridiques de Benoît Broutchoux*, de Phil Casoar et Stéphane Callens (épuisée ou presque, mais disponible dans certaines bibliothèques de prêt). Une belle leçon d'histoire dessinée à la façon des Pieds Nickelés et centrée autour d'un personnage qui fut à la fois, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le fondateur du syndicat CGT des mineurs dans la région de Lens, un défenseur de la « libre maternité »... et plein d'autres choses encore (à l'image de ce que sont tous les militants syndicalistes révolutionnaires d'aujourd'hui comme hier !).

2. L'historique de la participation de la CNT à l'intersyndicale Éducation du Nord-Pas-de-Calais est à la rubrique éducation du site Web de l'union régionale CNT 59-62 : [www.cnt-f.org/59-62](http://www.cnt-f.org/59-62) et dans l'article « Groupons-nous et demain, l'intersyndicale sera le genre humain ! », *N'Autre École*, n° 15.

[www.cnt-f.org/fte](http://www.cnt-f.org/fte)

# POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE

## POUR UNE RÉVOLUTION

